

L'ALCOOL EN FRANCE, ÉTATS DES LIEUX

LES CONSÉQUENCES SANITAIRES ET SOCIALES DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL

L'alcool est à l'origine de 13 % des décès chez les hommes et de 5 % chez les femmes.

En 2009, on estime qu'en France 49 000 décès étaient liés à l'alcool (source : Institut Gustave Roussy). Parmi ceux-là :

- 15 000 décès par cancer,
- 12 000 décès par maladies cardio-vasculaires,
- 8 000 décès par maladies digestives (cirrhoses, autres maladies du foie et du pancréas, etc.),
- 8 000 décès par des causes externes (accidents de la route, suicides, etc.),
- 3 000 décès par troubles mentaux ou du comportement.

Ces chiffres donnent un ordre de grandeur. Une autre étude, soulignant la difficulté d'estimer le nombre de décès liés à l'alcool selon la méthode utilisée, indique un nombre total de 33 000 décès tous âges confondus (source : Inserm – CepiDc).

COMBIEN DE PERSONNES ONT RECOURS AUX SOINS ?

L'ensemble des maladies provoquées par la consommation d'alcool (cancers, cirrhose, traumatismes dus à des accidents de la route ou domestiques survenus sous l'effet de l'alcool, etc.), représente 1,3 millions de séjours hospitaliers en 2003 (source : OFDT).

En 2009, 133 000 personnes ont consulté dans des centres spécialisés pour la prise en charge d'un problème de consommation d'alcool (consommation nocive ou dépendance) (source : OFDT).

Enfin, 50 000 personnes sont vues chaque semaine en médecine de ville pour un sevrage alcoolique (source : Baromètre santé médecins généralistes 2009, Inpes)

COMBIEN D'INFRACTIONS SONT COMMISES SOUS L'EFFET DE L'ALCOOL ?

De nombreuses infractions à la loi sont commises sous l'influence de l'alcool. Pour la conduite en état alcoolisé et l'ivresse sur la voie publique, l'alcool est explicitement en cause. Mais il est également présent dans d'autres infractions, en particulier les agressions (coups, agressions sexuelles et homicides).

En 2011, près de 75 000 personnes ont été interpellées pour ivresse publique et manifeste. Cette même année, on comptait environ 387 000 dépistages positifs de l'alcoolémie routière, soit 3,5 % de l'ensemble des dépistages (source : OFDT, *Données essentielles juin 2013*, p.138).

Selon l'Observatoire national interministériel de sécurité routière (ONISR), le nombre d'accidents mortels impliquant au moins un conducteur à alcoolémie positive a diminué sur la dernière décennie : on en dénombre 884 en 2010 contre 1 349 en 2001 mais la part de l'alcool dans la mortalité routière reste stable à environ 30 % des accidents mortels (source : OFDT, *Données essentielles juin 2013*, p.140).



L'ALCOOL EN FRANCE : SES TRADITIONS ET SES CONSÉQUENCES